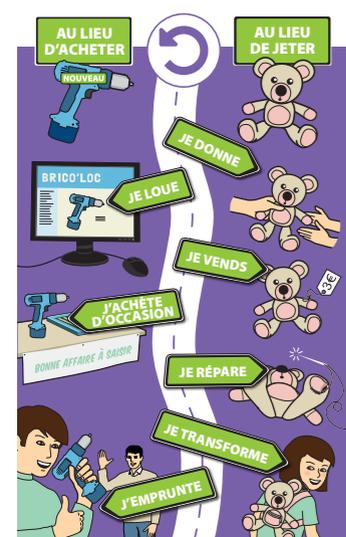


LA VOIE DU RÉEMPLOI



LES OBJETS EN BON ÉTAT OÙ RÉPARABLES



Le Syded installe sur certaines déchèteries un conteneur destiné aux objets en bon état dès lors qu'un partenariat est possible avec une association en capacité de les gérer.

Les déchèteries équipées sont celles de Capdenac-Gare, Cahors, Gourdon, Puy-l'Évêque et Vayrac.
- Vérifiez cette liste sur syded-lot.fr ou au 05 65 21 61 62 -

LES TEXTILES

VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

(même usés, tachés ou déchirés)



Vêtements:
Tous vêtements et sous-vêtements



Chaussures:
Baskets, bottes, sandales...



Linge de maison:
Serviettes, torchons, rideaux, draps, plaids, coussins...



Maroquinerie:
Ceintures, sacs à main...

Les dons sont à déposer dans les **bornes à textiles** installées dans l'espace public (rues, places, parkings) et sur les 29 déchèteries du Syded. Vous pouvez aussi les apporter directement à des associations solidaires.
Pour trouver le point d'apport le plus proche: textiles.syded-lot.fr



LES DÉCHETS VOLUMINEUX ET/OU DANGEREUX

La déchèterie vous permet de **TRIER** les déchets trop **VOLUMINEUX** pour votre poubelle et/ou **DANGEREUX** pour la santé et l'environnement.

Ils pourront ainsi être expédiés vers des filières adaptées pour leur **DÉPOLLUTION** et leur **VALORISATION**.



VOLUMINEUX

ET/OU

DANGEREUX

- ✓ Appareils électriques
- ✓ Batteries, piles
- ✓ Bois traité
- ✓ Cartons vides
- ✓ Cartouches d'encre
- ✓ DASRI : déchets de soins piquants (autotraitement)
- ✓ Emballages souillés de produits toxiques
- ✓ Films (autour des palettes)
- ✓ Gravats
- ✓ Huiles et filtres moteur
- ✓ Huiles et graisses alimentaires
- ✓ Lampes (fluocompactes, leds...)
- ✓ Métaux
- ✓ Mobilier
- ✓ Palettes, cagettes
- ✓ Plâtre
- ✓ Pneus (auto/moto sans jantes)
- ✓ Produits toxiques (peintures, aérosols, solvants, chlore...)
- ✓ Radiographies
- ✓ Textiles propres
- ✓ Végétaux (branches)
- ✓ Verre
- ✓ "Autres" : déchets volumineux non dangereux sans filière de valorisation

- Liste susceptible d'évoluer dans le temps et selon la configuration des déchèteries -



Aidez-vous de cette liste pour classer vos déchets avant de les apporter à la déchèterie.



Piles, lampes, cartouches d'encre, bouteilles de gaz, extincteurs, mobilier et électroménager: vous avez l'opportunité, soit de les déposer dans des bornes spécifiques à l'entrée de certains magasins, soit de les faire récupérer gratuitement par le commerce (même en ligne) lors d'un achat de remplacement.

INFO TRI
05 65 21 61 62
www.syded-lot.fr

Certains déchets sont interdits en déchèterie.
En cas de doute, consultez le site du Syded ou appelez le service INFO TRI



MON GUIDE DU TRI



DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES SONT MIS À DISPOSITION POUR VALORISER NOS DÉCHETS

TOUS LES EMBALLAGES

Les emballages : on les achète pleins, on les recycle vides !

CEUX EN VERRE :



UNIQUEMENT
les bouteilles, pots et bocaux
sans bouchon ni couvercle



INFO TRI
05 65 21 61 62
www.syded-lot.fr
www.consignesdetri.fr

ET LES AUTRES :



Barquettes...



Pots, boîtes...



Bouteilles, flacons et tubes...



Sachets, films...



Cales d'emballage...



Briques et boîtes...



Canettes, boîtes de conserve, aérosols...

+ LES PAPIERS "LECTURE"



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles...

+ LES PETITS MÉTALLIQUES



Couvercles, bouchons...



Dosettes de café, thé...



Portions vides individuelles



Blisters vides de médicaments



Opercules



Feuilles aluminium froissées



Bougies chauffe-plats



Pas de piles

DANGER RISQUES INCENDIES

Les piles, les accumulateurs et les objets rechargeables doivent être impérativement déposés dans les conteneurs spécifiques présents à l'entrée des magasins ou à la déchèterie. Ces objets contiennent du lithium qui peut provoquer des incendies (y compris dans votre poubelle).



DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Équilibrez votre compost avec autant de matières humides que de matières sèches.

Matières humides



Légumes cuits



Épluchures de fruits et légumes



Légumes crus



Filtres et marc de café, sachets de thé



Céréales, pâtes, riz



Coquilles d'œufs



Agrumes



Petits morceaux de pain



Mouchoirs en papier et essuie-tout

Matières sèches



Flleurs fanées



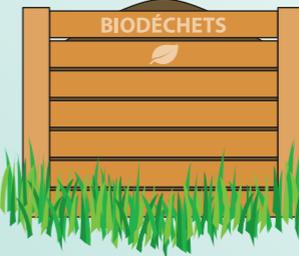
Feuilles mortes, paille, foin...



Copeaux de bois, brindilles broyées



Coquilles de noix



Le compostage est l'affaire de TOUS!

Obligation de valorisation des biodéchets définie dans l'article L.541-21-1 du code de l'environnement et dans le cadre du droit européen.

Bon à savoir :

Le compostage permet de réduire d'1/3 les quantités de déchets résiduels jetés dans le sac noir! Le compost peut aussi se faire en tas, sans l'utilisation d'un composteur.

Il est possible d'acquies un kit de compostage à 20 euros auprès du Syded du Lot Rens. 05 65 21 54 30. Vous pouvez aussi obtenir un bon de réduction de 30 euros pour l'achat d'un lombricomposteur sur syded-lot.fr